

Le Socialisme

Directeur : JULES GUESDE

PARAIT LE SAMEDI

HUIT PAGES

LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 3, rue de la Roquette (place de la Bastille), Paris (XI)
Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 heures à 7 heures. — Téléphone 900-07

ABONNEMENTS

Trois mois 1.50 — Six mois, 3 fr. — Un an, 6 fr.
ÉTRANGER : Six mois, 4 fr. — Un an, 8 fr.

SOMMAIRE

Les Elections partielles en France. — Charles DUMAS.
Les Elections italiennes. — Ch. R.
Le Projet Barlhon sur les Retraites des chemins. — J.-P. GRANDVALLET.
L'Ordre légal et la Révolution. — H. GIESQUIÈRE.
Au Jour le Jour. — Paul GRADOS.
Le Proudhonisme. — Ch. RAPPOPORT.
La Chambre. — Achille CAMBIER.
La Culture des fleurs. — Marcel CACHIN.
Le Chômage en Angleterre. — C. BONNIER.
La Méthode syndicale et la Méthode « amicaliste ». — André REVEL.
L'Action sociale à l'intérieur et à l'extérieur.
La Presse Corporative.
La Presse Socialiste.

Les Elections Partielles EN FRANCE

Le Parti peut se féliciter sans réserves des succès qu'il remporte depuis quelque temps. En moins de deux mois, trois élus socialistes sont entrés à la Chambre et alors que la première série des élections nécessitées par les suites du renouvellement sénatorial, avait marqué un accroissement considérable des forces socialistes, les résultats de la seconde série viennent de confirmer et de compléter notre victoire. Sans doute, dans le Var, le socialiste est battu. Mais son succès n'était guère possible après le premier tour où il réunissait 4.000 suffrages contre 9 000 aux partisans dispersés de la conservation sociale. Il nous reste cependant quelque profit à tirer de cette élection en en dégageant la morale. Et, tout d'abord, si nous avons enterré depuis longtemps la fameuse discipline républicaine, nous ne constatons pas sans déplaisir que les représentants qualifiés de la démocratie républicaine viennent de confirmer d'éclatante façon notre manière de voir. C'est à un nationaliste aussi avéré que repent qu'ils ont confié leur drapeau au second tour, en faisant appel par là à toutes les forces de réaction et de conservation sociale contre le socialisme menaçant. J'imagine qu'ayant sur la conscience le pacte de Toulon, ils nous laisseront tranquilles à l'avenir avec le pacte de Toulouse. En cela, d'ailleurs, les radicaux ne nous semblent coupables d'aucune trahison. Ils n'ont jamais promis leur appui à la socialisation des moyens de production et d'échange : ils n'ont promis leur appui qu'à la société capitaliste dont ils sont les représentants au pouvoir et que, nous, nous menaçons de subversion totale. Quoi d'étonnant alors qu'ils se liguent contre nous avec ceux qui combattent sous d'autres étiquettes pour des intérêts iden-

tiques. Le phénomène n'est pas d'aujourd'hui. Ceux qui crèvent à la trahison prouvent seulement qu'ils furent longtemps aveugles. Ils auront le loisir de contempler longuement un spectacle qui ne fait que commencer.

A peine, en effet, distingue-t-on les contours encore indécis de ce grand marais fangeux, lourd, de tous les conservatismes et de toutes les impuissances, que nous annonçons, ici-même, il y a moins d'un an. Et ce sera tant pis pour les partis bourgeois et tant mieux pour nous.

Nous n'en voulons pour preuve que le scrutin de dimanche. Si l'on constate un minime fléchissement dans le Puy-de-Dôme et dans l'Ain, en revanche, partout ailleurs, c'est une formidable poussée socialiste qui se réalise. Nous ne gagnons pas moins de douze mille voix dans sept circonscriptions seulement, et c'est d'un heureux augure pour 1910.

Non seulement le vieux militant Rognon, vieux, non certes par l'âge, mais par la longueur de l'effort et du dévouement consacré à la cause, l'emporte haut la main au premier tour dans Lyon, mais encore deux nouveaux élus sont probables dans la Somme au scrutin de ballottage.

La faillite et l'impuissance du parti radical au pouvoir portent leurs fruits, et c'est nous seuls qui les recueillerons. Vainement les discours officiels commentent et énumèrent les réformes accomplies, le prolétariat des villes et la paysannerie cherchent ce qui a été changé à leur sort misérable, et ils se détournent avec colère des hommes qui les nourrissent si longtemps de mots sonores, d'espérances qui se dissipèrent en se réalisant, et c'est vers nous qu'ils viennent. L'amère désillusion et l'irrésistible logique de notre doctrine nous les amènent invinciblement chaque jour. Redoublons d'énergie et d'audace, multiplions les efforts : à l'heure où nous sommes il n'en est pas qui ne puisse se réaliser rapidement en résultats, les choses vont pour cela d'une marche trop rapide. Du fond de la terre, ce n'est plus un murmure qui se lève, premier balbutiement d'un monde qui s'éveille, c'est déjà un grondement qui roule à travers les échos : ce sera demain le fracas de la tempête sociale déchainée.

Charles DUMAS.

Les Elections Italiennes

Les élections législatives ont, toujours et partout, pour le Parti socialiste, une importance capitale. C'est notre mobilisation, nos grandes manœuvres qui ne coûtent pas une goutte du sang précieux de la classe ouvrière. Elles marquent le chemin déjà parcouru, et

nous annoncent les résultats du travail déjà accompli. Elles nous mettent en face de l'ennemi et nous font connaître sa force et ses côtés faibles. Et même si nous perdons, sur tel ou tel point, la bataille, la lutte porte des fruits féconds. Cette lutte pour la propagande de nos idées, cette action saine et vigoureuse, a toujours un lendemain : elle nous aguerrit réellement au lieu de nous estropier. C'est de la bonne semence socialiste. On n'y récolte que des fruits sains, si l'on a travaillé non pas contre un homme, le candidat d'en face, mais pour l'idée socialiste, pour la cause du prolétariat, pour son Parti.

Les élections nous mettent également en face de la classe ouvrière. Elle est là frémissante et attentive à chaque parole.

Elle s'affirme comme classe soucieuse de son présent, de son avenir, de ses intérêts, de sa dignité, en face des autres classes. Elle fait son éducation de classe sur le terrain des réalités, des problèmes vitaux. Elle apprend à déjouer les pièges, à manœuvrer dans le fouilli des intérêts opposés et embrouillés comme à plaisir. Elle prend conscience de sa force rien qu'en voyant accourir à elle, pour implorer son vote, la foule des candidats de tout acabit.

C'est aussi une épreuve pour elle. Si elle ne sait même pas se servir de son bulletin, elle montre par là qu'elle n'est pas mûre pour une action supérieure, plus compliquée et plus risquée. Une classe ouvrière se livrant électoralement à l'ennemi, à ses exploiters, après avoir été dûment avertie, mérite le joug de l'esclave.

Malgré la propagande démoralisante des anarchistes-abstentionnistes, qui n'existent en nombre que dans les pays latins, d'une impulsivité parfois malade, le Prolétariat italien a livré sa bataille électorale. Il ne le regrettera pas. Il a porté des coups sensibles à ses ennemis. Il a remporté des victoires.

Au début, le Parti socialiste en Italie, comme ailleurs, a eu à soutenir l'assaut furieux des abstentionnistes, ces « amis » maladroits du prolétariat, qui lui font plus de mal que ses ennemis.

Sa première bataille électorale décisive date de 1882, lorsque fut élu notre ami Costa, converti de l'anarchisme au socialisme.

En 1886, deux socialistes sont élus, en 1890, trois, en 1892, sept, en 1895, quinze, en 1897, seize, en 1900, trente-trois. Le progrès est constant. La lutte est féconde. La « secte » devient un Parti, une force politique de premier ordre que l'on cherche vainement à entraîner dans le guet-apens du ministérialisme qui est, selon l'expression de Jules Guesde, la conquête des socialistes par le Pouvoir bourgeois. Les socialistes italiens, même réformistes, refusent cet honneur.

Le nombre des voix par eux obtenues augmente sans cesse, ce qui est un indice de la diffusion croissante de nos idées, plus importante que le gain des sièges. Nous n'étions en Italie que 27.000 en 1892, nous sommes 76.000 en 1895, 108.000 en 1897, 145.000 en 1900, et dans les élections qui ont précédé celles d'aujourd'hui nous avons déjà obtenu 236.000

voix. Et cela sur un corps électoral extrêmement réduit. Car les illettrés, qui n'ont pas le droit de vote, forment, dans ce pays de faible développement industriel, la majorité.

La marche ascendante du Parti s'est accentuée. Le nombre d'élus du premier tour est de 30. Tous les chefs du Parti, tous les militants dévoués ont été réélus. Nous avons conquis 8 nouveaux sièges, malgré une campagne gouvernementale de violence et de corruption.

Pour apprécier la portée générale de cette lutte électorale, il faut tenir compte de quelques considérations particulières. Jusqu'ici les cléricaux s'étaient réfugiés dans l'abstention, moyen suprême des partis et des conceptions décadentes et déchues. Cette fois, le mot d'ordre abstentionniste (le *non expedit*) a été modifié sans l'être tout en l'étant. Les cléricaux sont devenus — à l'instar de nos « insurrectionnels » — parlementaires sans l'être tout en l'étant. Et ils ont remporté à Rome même, une veste de dimensions respectables. Ils payent leur manque de courage et de suite.

Un autre facteur d'ordre international a joué un rôle dans les élections. L'Italie est lasse de la Triplice qui lui coute cher sans rapporter autre chose qu'un prétexte pour la bourgeoisie de s'armer contre l'ennemi intérieur. M. Giolitti, le Clemenceau italien, est naturellement pour le *statu quo*. Les succès de l'extrême gauche lui serviront d'avertissement dont, selon l'exemple des gouvernants de partout, il s'empressera de ne pas profiter.

Le succès socialiste, tout en marquant une poussée socialiste considérable, est moralement diminué par la tactique blocarde des réformistes. Ils se sont effacés, dans plusieurs endroits, devant les démocrates.

Mais pour être juste, il faut tout dire. L'Italie est encore, comme nous l'avons dit, un pays d'un très faible développement industriel, le pays des illettrés, de la misère matérielle et intellectuelle. Elle a encore à passer par une étape démocratique. Le réformisme italien est, en outre, soucieux de la dignité et de l'indépendance socialistes. La meilleure preuve, c'est le refus de Turati, chef des réformistes, de s'embarquer dans la barque ministérielle de Giolitti qui l'a pourtant sollicité. Les syndicalistes qui, dans les élections, ont combattu le Parti socialiste, ont fait partout le jeu du réformisme. Pour se sauver des folies de la « gymnastique révolutionnaire », on s'est jeté dans les bras des socialistes modérés. On a préféré une marche souvent par trop lente, par trop prudente, à la course échevelée à l'abîme et à la mort anarchistes.

Une fois engagé dans la lutte, le prolétariat italien saura accélérer sa marche et redevenir entièrement lui-même.

Ch. R.



LE PROJET BARTHOU

sur les retraites des Cheminots

Le projet que le gouvernement a déposé sur le bureau du Sénat, la semaine dernière, au sujet des retraites des employés et ouvriers des chemins de fer, a soulevé dans tout le personnel des voies ferrées une vive et légitime émotion. Même les agents les plus réfractaires à toute idée d'organisation, les employés des bureaux, même les chefs et chefs-façons souvent si injustes pour les syndiqués, se sont mis en mouvement sur leurs ronds de cuir. Ils se sentent visés dans ce qui les préoccupe le plus : leurs droits à la retraite et, tout comme les fortes têtes, ils montrent les dents, et ils protestent dans des réunions confuses et sans portée ainsi que par des lettres individuelles aux journaux. Toute leur agitation serait vaine — et peut être même irait-elle à l'encontre du but poursuivi, favorisée qu'elle est en sous-

main par les Compagnies — si le Syndicat national, remplissant sa mission, non seulement légale mais naturelle, n'avait canalisé et centralisé toute cette agitation pour tâcher d'aboutir non plus à un projet, restant comme tant d'autres à l'état de projet, mais à une loi enfin promulguée et appliquée.

Demain se réuniront à Paris, les Comités de réseaux du Syndicat, anticipant ainsi sur le Congrès national, qui doit être tenu en avril. Les dispositions qui seront prises par les représentants de l'ensemble des ouvriers et employés des chemins de fer, tendront certainement à grouper, en un effort unique, toutes les catégories du personnel que le projet Barthou voudrait diviser, ainsi que je l'ai montré ici même la semaine dernière.

Il est avéré, en effet, qu'en donnant satisfaction aux mécaniciens et aux chauffeurs, le gouvernement, complice des Compagnies, espère les détacher du reste du personnel; qu'en bonifiant, dans une certaine mesure, les retraites des agents du service actif, une partie de ceux-ci trahiront les intérêts de la corporation et qu'ainsi toute grève sera évitée.

Mais, heureusement, nos camarades se souviendront de la fable de La Fontaine : ils ne se disputeront pas pour permettre aux larrons du gouvernement et des Compagnies de leur voler dix ans d'existence libre et de jouissance d'un repos bien gagné.

Par l'éducation sociale que leur donne tous les jours les militants socialistes et syndicalistes, ils comprennent très bien que les prétendus avantages qu'on prétend leur octroyer ne seraient que momentanés.

Les Compagnies, de par la loi de l'offre et de la demande, qui règle tout ce qui se vend, marchandises, force-travail, etc., auraient toutes facilités, devant le grand nombre de demandes d'emplois dans les services favorisés, d'abaisser les traitements au minimum, ce qui abaisserait également le taux de la retraite.

Nous sommes persuadés que nos camarades ne se laisseront pas prendre au piège, par trop grossier, de la réforme radicale.

Après avoir étudié les effets du projet Barthou, et avoir comparé les retraites qu'il assurerait avec celles dont bénéficient les adhérents des diverses sociétés de mutualité de retraites, tous, mécaniciens comme chefs de train et camarades des services sédentaires, refuseront d'un commun accord, de souscrire aux exigences du ministère.

S'il faut en croire les statistiques et renseignements fournis par les Compagnies, celles-ci verseraient pour les retraites 36 millions annuellement.

La moyenne des salaires étant, paraît-il, de 1.500 francs, les retraites servies sont égales à la moitié, soit 750 francs.

Nous obtenons donc, en faisant l'opération suivante :

$$\frac{36.000.000}{750} = 48.000$$

le nombre des retraités à 55 ans, sur les 207.952 agents faisant partie des diverses caisses de retraites des Compagnies. Ces 48.000 retraités représentent les 23,06 0/0 du personnel inscrit à ces diverses caisses, d'où il résulte que les 76,94 0/0 restant n'atteignent jamais l'âge de 55 ans, et qu'ils ont versé à une caisse de retraites pour les morts.

Si l'âge d'entrée en jouissance était maintenu pour tous, comme actuellement, à 55 ans, il y aurait donc 211.235 agents qui ne jouiraient jamais de leurs retraites, malgré les privations qu'ont représenté pour eux un versement de 5 0/0 sur leurs salaires.

Or, le projet Barthou, en portant de 55 à 60 ans l'âge du droit à la retraite, réduirait encore le nombre des bénéficiaires de cette retraite, et cela dans une proportion considérable puisque, d'après les tables de mortalité, 6 0/0 seulement des travailleurs atteignent l'âge de 60 ans.

Dans ces conditions, en défalquant des 274.572 employés et ouvriers des chemins de fer inscrits aux caisses de retraites, les 35.000 mécaniciens et chauffeurs et les agents du mouvement, représentant un nombre sensiblement égal, soit en tout 70.000 travailleurs, qui ne seront pas lésés directement par le projet gouvernemental, nous trouvons 204.572 inscrits dont les 94 0/0 ou 192.297 ne jouiront jamais de leur retraite.

En ajoutant à ces 192.297 agents, n'atteignant pas 60 ans, les 26.929 agents du mouvement (76,94 0/0 de 35.000) n'atteignant pas 55 ans, et les 21.000 mécaniciens et chauffeurs (60 0/0 de 35.000) n'atteignant pas 50 ans, on trouve 240.226 employés et ouvriers sur 274.572 qui ne retireraient jamais le profit de leurs versements à la caisse des retraites.

Ces calculs établissent, avec la brutalité des chiffres, que sous le régime du bon plaisir des Compagnies, 82,48 0/0 du personnel des chemins de fer ne parvient pas à l'âge de la retraite et que, sous le régime protecteur des grands réformateurs de la République radicale, ce seraient les 87,48 0/0 de ce personnel qui seraient dans le même cas.

Le projet Barthou augmente donc de 5 0/0 la part de la mort.

J.-P. GRANVALLET.



L'ordre légal & la Révolution

L'ordre légal, sous les Républiques comme sous les Monarchies — depuis que, par le fait même de la lutte de classes, l'humanité a une histoire (car il n'y a que les peuples légendaires de l'âge d'or qui n'ont pas d'histoire) — c'est la loi du plus fort.

Autrefois, c'était au nom du droit divin que l'on faisait la loi aux peuples; aujourd'hui, c'est au nom de la nation que l'on fait les lois et qu'on les applique : on appelle cela le droit populaire.

Or, qu'est-ce que l'on appelle l'ordre, au point de vue social? C'est la tranquillité résultant de la soumission aux lois. Qu'est-ce que l'on appelle la loi? C'est l'acte de l'autorité souveraine, c'est la règle obligatoire ou nécessaire pour tous. L'égalité pour tous devant la loi, c'est l'obligation pour les riches comme pour les pauvres de s'y soumettre.

Ce qui est légal, c'est ce qui est réglé par la loi; la légalité, c'est la qualité de ce qui est légal, c'est l'ensemble des choses prescrites par la loi.

Pour faire des lois, il faut un corps législatif, il faut une autorité dont la souveraineté découle du suffrage universel.

L'ensemble des lois et les dispositions qui règlent obligatoirement les rapports de société, tant au point de vue des personnes qu'au point de vue des biens, c'est le droit.

C'est vrai en théorie : c'est le contraire dans la pratique.

La Constituante a essayé de définir les droits de l'homme; elle n'a même pas tenté de lui indiquer ses devoirs.

Il y avait, en 1789, avant que les Etats généraux prissent le nom d'Assemblée nationale et celui d'Assemblée constituante, une monarchie de droit divin, une dynastie légitime des Bourbons, qui tenait l'héritage royal du droit de naissance : le trône était une succession héréditaire depuis l'usurpation de Hugues Capet.

Or, on sait que l'usurpateur est celui qui s'empare de l'autorité souveraine par des moyens injustes.

Pendant tout le XIX^e siècle, il y a eu en France quatre révolutions au nom du droit du peuple, de la souveraineté nationale; il y a eu, à l'aide de l'invasion en 1814-1815, une restau-

ration monarchique au nom du droit divin et de la légitimité; il y a eu des coups d'Etat, en novembre 1799 et en décembre 1851, au nom de l'ordre.

Louis Napoléon, qui ne craignait pas le parjure, déclarait, en violant la Constitution, qui est ce que l'on appelle la loi fondamentale de la Nation, et en supprimant l'Assemblée législative par la force, qu'il sortait de la légalité pour rentrer dans le droit.

C'est qu'il fallait une excuse à sa dictature.

La République actuelle est issue d'une révolution : c'est de la façon la plus illégale, la plus contraire à l'ordre légal, la plus inconstitutionnelle, qu'elle fut rétablie en France le 4 septembre 1870.

Si la République est la chose publique, le gouvernement des intérêts de tous, indépendamment même de la forme du gouvernement, c'est-à-dire un Etat dans lequel le peuple exerce la souveraineté par l'intermédiaire de délégués élus par lui et pour un certain temps, comme la souveraineté nationale s'affirmait sous l'Empire, qui était une dynastie démocratique, par l'exercice légal du suffrage universel, il serait du devoir des républicains bourgeois de respecter l'ordre légal et la Constitution.

Ils ne craignirent pas, devant l'invasion allemande, de dissoudre le Corps législatif et de proclamer la République : ils ont bien fait, puisqu'ils ont réussi.

Mais cette République, qu'a-t-elle fait? En vertu d'une Constitution qui consacre le privilège capitaliste et la domination bourgeoise, tout en ayant l'habileté de s'appuyer sur une souveraineté populaire ignorante de ses droits et de ses devoirs, la République a fait sienne toutes les dettes, par conséquent toutes les fautes, des anciens régimes; elle a, pendant trop longtemps, assuré le droit pour les plus riches d'écraser les plus pauvres; l'impôt est encore progressif dans le sens de la misère; la nation n'a, sous forme d'instruction, de protection du travail et d'assistance sociale, que les miettes d'un budget de plus de 4 milliards; plus de 3 milliards sont annuellement dépensés en armements ruineux, qui protègent insuffisamment le pays, en primes et en subventions de toutes sortes, en intérêts de la rente, en garanties d'intérêt, qui profitent à la classe capitaliste; plus de 500 millions sont dévorés, tous les ans, par les gros budgétivores que la nation recueille d'une bureaucratie traditionnelle, routinière, qui n'engendre que le favoritisme et l'arbitraire.

Les monopoles de l'Etat, qui devraient être des services publics profitables à toute la nation, ne sont que des moyens de fiscalité, des systèmes à soutirer les ressources dont l'Etat a besoin pour satisfaire à ses folles et ruineuses prodigalités.

Sous la poussée des impérieuses nécessités financières et du progrès croissant des idées socialistes, la République bourgeoise se sent obligée de réformer son archaïque régime fiscal, de réformer son administration, de racheter des monopoles capitalistes.

Mais elle ne marche dans cette voie démocratique que très timidement. Il lui faut pourtant établir au plus vite l'impôt sur le revenu et la Caisse des retraites pour les vieux travailleurs.

Il lui faut reviser sa Constitution et transformer son administration politique, judiciaire et générale.

Il lui faut racheter les chemins de fer et les mines, supprimer l'héritage en ligne collatérale, nationaliser les assurances.

Il lui faut réaliser les grandes réformes scolaires, militaires, de protection ouvrière et de solidarité sociale dans le plus bref délai possible.

Cette évolution démocratique, cette série de transformations politiques et sociales successives, est-elle possible dans l'état actuel de la législation française, qui a besoin d'être,

comme après la Révolution de 1789, très profondément remaniée?

Quand on examine mûrement la situation politique et financière de la France, quand on voit l'anarchie qui règne sous ce que l'on nomme l'ordre légal, quand on réfléchit que le rachat des monopoles capitalistes ne peut aboutir qu'à accroître formidablement la dette colossale du pays, on est tenté de croire que ce n'est que la Révolution seulement qui saura, par la hardiesse de son action, par son irrespect des choses existantes, par son besoin d'en finir vite avec un vieux régime qui ne répond plus à rien et fait obstacle au progrès, au nouvel ordre qui s'impose, porter la hache dans la forêt des abus et des iniquités.

Reviser la Constitution de façon à substituer l'administration des choses au gouvernement des hommes, nationaliser les monopoles, les grands moyens de production et d'échange, transformer l'armée permanente en milice nationale, supprimer l'enseignement congréganiste et établir l'instruction intégrale pour tous les enfants de la nation, supprimer les dettes des anciens régimes, les subventions, les primes et les garanties d'intérêt aux entreprises capitalistes, établir équitablement les charges sociales et transformer le budget de mort en budget des grands travaux publics, de la protection du travail et de l'assurance sociale, c'est ce que devrait faire et ce que n'osera pas faire la démocratie bourgeoise.

Les grands révolutionnaires de 89, 92 et 93, avec la Constituante et la Convention, et qui sont pourtant ses ancêtres, ont bien osé porter le fer rouge dans l'ordre féodal, en supprimant les privilèges, en expropriant les privilégiés de toutes sortes, en décapitant Louis Capet et la royauté et en luttant victorieusement contre toute l'Europe monarchique et féodale.

Mais, notre démocratie radicale est timide; elle n'a aucun enthousiasme pour en revenir aux audaces révolutionnaires d'antan. Elle paraît plutôt disposée à ne rien réformer du tout, à maintenir l'ordre de choses actuel, à reculer dans la réaction, par peur précisément des exigences du prolétariat, des progrès du Socialisme et de l'inévitable Révolution qui vient.

Pourtant, aux grands maux les grands remèdes; à l'anarchie, au désordre, au chaos qui caractérise la société bourgeoise, il est temps de substituer l'ordre véritable, qui ne peut s'établir que par l'avènement du prolétariat au pouvoir politique et le triomphe du Socialisme.

La légalité nouvelle, l'ordre nouveau, ce sera la tranquillité résultant non seulement de la soumission aux lois, mais de la sécurité et du bien-être qui découleront de l'appropriation collective, commune, sociale, des moyens de production et de l'équitable distribution des richesses générales.

Et pour la première fois, depuis que le monde est monde, l'ordre légal ne sera plus le droit du plus fort, mais le droit social au profit de tous.

H. GHESQUÈRE.

Au Jour le Jour

Frères ennemis

Encore ce cher Breton qui fait des siennes!

Au moment où le Parti presque tout entier donne comme un seul homme en faveur du scrutin de liste et de la proportionnelle, ce « camarade » s'écrite de son mieux contre cette réforme d'ordre électoral — dont l'application aurait pour effet de renforcer la représentation socialiste à la Chambre, c'est-à-dire de grossir le nombre des combattants que notre effort d'opposition peut jeter dans la citadelle ennemie.

Il est amusant de constater parfois combien se trouvent d'accord — sinon dans la théorie et

dans les moyens, du moins au point de vue des résultats — d'un côté ceux qui voient dans l'action parlementaire le *but exclusif* de notre activité, et de l'autre ceux qui font profession d'antiparlementarisme. C'est le cas ou jamais de répéter que les extrêmes se touchent.

Un Sous-Kouropatkine

Le plus grave et le plus docte des journaux officieux — j'ai nommé le *Temps* — a presque toujours le petit mot pour rire quand il parle de nous.

Voici comment débute lundi son article intitulé « Le scrutin d'hier » :

« Les élections d'hier, pour quiconque en analyse sans parti-pris le résultat, apparaissent comme un échec du socialisme unifié ».

Que leur faut-il donc, à ces singuliers humoristes, pour convenir d'un succès socialiste?... Que nous les ayons balayés du pouvoir, sans doute ?

Fanfaronnade de matamore rossé, qui s'en va chantant victoire parce qu'on ne l'a pas tout-à-fait estourbi. Nos bons amis les Russes nous ont accoutumés à cette plaisanterie, au cours de leur guerre avec le Japon.

Affamés et Affameurs

La famine sévit actuellement en Tunisie. La récolte de l'an dernier était mauvaise; le temps est tellement froid, que l'herbe n'a pas poussé quand est survenue la saison pluvieuse. Les indigènes et leurs troupeaux n'ont rien à se mettre sous la dent.

Alors l'administration a pris des mesures. Elle a d'abord autorisé la consommation des bêtes abattues avant d'être entièrement mortes de faim, c'est-à-dire — pour employer l'expression du *Temps* — « réduites au dernier état de maigreur ». Ensuite, elle a « levé les interdictions qui pesaient sur la pêche sur les côtes et sur la cueillette de l'alta à l'intérieur ».

Ainsi, pour user des aliments naturels qui se trouvent dans leur pays — voire pour manger de la vache enragée —, il faut aux Tunisiens la permission des autorités « civilisées » qui les ont gratifiés des bienfaits du *protectorat*. Combien ils doivent bénir ces *protecteurs* !

Et d'autre part, où pourrait-on trouver, ailleurs que dans cette information, plus belle apologie de la colonisation en particulier et du régime capitaliste en général ?

Réformisme... astronomique

Des négociants de Londres ont demandé à la Chambre des Communes que tous les ans, du 1^{er} mai au 30 septembre, les horloges publiques fussent avancées d'une heure, « afin, disent-ils, de faire profiter la vie commerciale de la clarté du jour ».

Ils n'ont pas le mérite de l'invention. Déjà, en 1792, les bourgeois révolutionnaires français tentaient de supplanter la semaine par la *décade* — ce qui ne laissait plus aux salariés que 36 jours de repos par an au lieu de 52 dimanches, et du même coup assurait aux exploités 16 journées de profit en plus par tête d'ouvrier.

Pour accroître ses bénéfices, pour obtenir du travail un rendement supérieur, le capitalisme n'hésiterait pas — s'il le pouvait — à changer le cours des astres et les lois de la mécanique céleste. Il remuerait ciel et terre, comme on dit couramment.

Le socialisme n'est pas encore *révolutionnaire* à ce point-là — si tant est qu'*utopie* soit synonyme de *révolution*.

Paul GRADOS.

PETITS PROFITS CAPITALISTES

Dans sa séance du 16 février 1909, le Conseil d'Administration du *Crédit Lyonnais* a établi que les profits nets de cet établissement s'élevèrent pour le dernier exercice à 33.888.851 fr. 79. Dividende, 55 francs.

La Société cotonnière de Saint-Etienne-de-Rouvray a fait l'an dernier 1.306.817 francs de bénéfices.

P.-J. Proudhon⁽¹⁾

LE PROUDHONISME

Le judaïsme, disait Henri Heine, n'est pas une religion : c'est un malheur. Dans le même sens, et pour des raisons analogues, on pourrait dire : le Proudhonisme n'est pas une doctrine, c'est un malheur... pour le socialisme français. En faisant cette constatation, nous n'abandonnons pas la méthode historique et dialectique de Marx, qui ne traduit jamais les hommes ni les choses d'une époque devant le tribunal d'une autre dont ils ne sont pas justiciables. A chaque époque, à chaque classe sa tâche. Le matérialisme historique ne demande aux plus jolies filles de l'histoire que ce qu'elles peuvent donner. Que les *representativmen* — les « héros de l'histoire » — traduisent exactement les conceptions, les besoins et les intérêts d'une période déterminée, d'un groupe social, en donnant, s'ils peuvent, aux idées, un cachet d'originalité personnelle; voilà ce que nous pouvons raisonnablement leur demander. Il n'y a que les *idiots* — c'est le sens étymologique du mot ! — pour avoir des idées — baroques — absolument personnelles. La sagesse populaire veut que l'on ne demande pas des prunes à un pommier. Le socialisme scientifique ne pense pas autrement.

Mais ce que nous pouvons, ce que nous devons demander, c'est qu'un homme qui prétend à une place spéciale dans l'histoire, qui prétend *faire époque*, ne soit pas au-dessous de son temps, ne marque pas un recul sur les progrès acquis, mais un pas en avant, qu'il s'identifie avec les forces progressives de l'histoire.

Or, le Proudhonisme est un recul dans l'évolution des idées socialistes. Il a interrompu la chaîne d'or d'idées géniales et fécondes se développant, parallèlement à l'évolution des choses, de l'utopie à la science. Chacun des grands précurseurs du socialisme moderne a apporté au patrimoine socialiste sa part durable et ineffaçable. Robert Owen — pour ne pas remonter plus loin — a fait voir comment les caractères dépendent du milieu social. Il est, en outre, le père de la coopération et de la législation ouvrières. Saint-Simon a posé les premiers jalons de la conception réaliste de l'histoire, deviné l'industrialisme capitaliste, le fond économique de l'évolution historique et sociale. Il est le précurseur direct du réalisme marxiste, dont les origines françaises sont hors de doute. Charles Fourier a donné la critique de notre régime, établi les bases d'une nouvelle psychologie sociale et montré les avantages de l'*Association*. Louis Blanc, le moins théoricien de tous, a lié le socialisme à l'action politique.

Karl Marx n'a fait que généraliser, développer d'une façon générale, jusqu'à leurs dernières conséquences historiques, les idées directrices de ses prédécesseurs, en y ajoutant une analyse plus approfondie du régime capitaliste, plus en relation avec les progrès industriels accomplis. Marx et Engels ne l'ont jamais nié : ils se déclaraient, au contraire, fiers de « tenir de Saint-Simon et de Charles Fourier ».

Qu'a donné P.-J. Proudhon à l'idée socialiste? De quel élément nouveau a-t-il

doté le patrimoine socialiste? Il a tenté d'introduire la morale dans l'économie politique, alors qu'il s'agissait d'expliquer la morale par l'économie politique, d'introduire l'économie dans la morale, *la Révolution dans la Justice et non la « Justice dans la Révolution »*. Il est devenu ainsi le véritable père du verbalisme social prenant les mots pour des réalités, ce défaut national constaté par tous les grands historiens de ce pays, de Jules César à Michelet. Le verbalisme — ce socialisme de mots et de formules idéologiques ou des simples affirmations — a pris depuis Proudhon deux directions. L'une, idéaliste et éclectique avec Malouin et son école encore vivante, avec ses préférences nettement proudhoniennes et quelques scrupules marxistes (Voir l'article d'Eugène Fournière dans la *Revue socialiste* : le Centenaire de Proudhon). C'est du verbalisme inoffensif, qui ne cherche de mal à personne. Il veut, au contraire, concilier tout le monde et fonder « la paix sociale ». La lutte des classes effraie nos tendres idéalistes qui font comme le bon oiseau connu sous le nom d'autruche : ils cachent leur tête dans le sable des « idées éternelles » : vérité, justice, bonté, démocratie, pour ne pas voir les réalités qui les choquent. C'est un recul certain sur le socialisme scientifique, qui remplace la vanité des mots sonores par l'analyse exacte des choses.

Une autre forme de réaction est le verbalisme anarchiste, violent et paradoxal, qui peut se recommander également de P.-J. Proudhon. La violence purement verbale et sentimentale des anarchistes, qui fait frémir l'ignorance bourgeoise et qui est, au fond, encore plus inoffensive que le bêlement moutonnier — lorsque ce n'est pas un calcul de politicien — de nos apôtres de « la paix sociale », cette phraseologie abasourdissante et le plus souvent menteuse est la fille légitime des paradoxes (la propriété, c'est le vol; Dieu, c'est le mal; le meilleur gouvernement, c'est l'anarchie) qui ont fini dans les marécages de la conservation sociale. Le Proudhonisme est le produit d'une classe hybride, décadente, en voie de disparition, de la fameuse petite bourgeoisie qui dirige encore nos destinées en France. Le petit bourgeois est double. Il est fait d'espérance et de désillusion. Tantôt, il espère monter en grade dans les classes supérieures — par la bonne volonté et par la chance, par le travail, l'épargne et le crédit, qu'il voudrait, avec Proudhon, complètement gratuit; par la généralisation de la propriété : il est idéaliste, Paix sociale. Tantôt il se voit retomber dans la plus noire misère prolétarienne sans issue, et il devient anarchiste : Guerre sociale!

Millerand et Hervé, tout bien pesé et bien compris, sont tous les deux les fils ou les petits-fils intellectuels de P.-J. Proudhon, les idéologues de deux fractions de la petite bourgeoisie : de celle qui espère et de celle qui désespère. Dans les deux cas, la réalité capitaliste ainsi que la vérité socialiste se dérobent à eux.

Il faudra pourtant un jour, avec le développement du capitalisme, que les écailles idéologiques de la petite bourgeoisie tombent de ses yeux et qu'elle ait le courage de regarder la réalité capitaliste en face. Et ce sera la fin du règne de la phrase, du verbalisme, la fin du Proudhonisme et le triomphe du réalisme socialiste.

Le mot cédera la place à la chose, l'illusion réformiste ou anarchiste à la réalité socialiste.

LA CHAMBRE

Enfin la Chambre a fini par accoucher de la grande réforme inscrite depuis 1848 au programme républicain.

Le Sénat, sans doute, va s'empresser de voter le projet, et dans une dizaine d'années, lorsque l'administration aura fait tous les calculs nécessaires, la réforme pourra être appliquée. Après un demi-siècle d'attente, quelques années de plus ou de moins importent peu.

D'ailleurs, il y a des gens pressés, de zélés réformateurs qui ont déjà appliqué, à leur profit, le projet, tels, par exemple, les détenteurs de la propriété bâtie et non bâtie qui s'empressent d'augmenter leurs loyers et leurs fermages. Ils auraient certainement tort de se gêner, puisque la majorité radicale, en repoussant l'amendement Groussier-Bouveri, a eu soin de les inciter à ne pas négliger ce nouveau prétexte à de nouveaux profits. Et puis, si Messieurs les propriétaires mettent tant d'empressement à grossir par ce moyen leurs revenus, c'est après tout un hommage discret qu'ils rendent à la réforme; car s'ils recherchent de gros revenus, c'est pour être appelés à payer de gros impôts dans l'intérêt du fisc et de la patrie.

Ce sont, vous dis-je, de bons citoyens qui aiment Clémenceau, Lépine, la République et la Liberté. Oui, ils aiment la Liberté, la preuve c'est que leurs représentants à la Chambre, les représentants de leur classe, ont repoussé l'amendement de ces anti-libertaires, de ces socialistes qui avaient le toupet de demander que pendant cinq ans, après le vote de la loi, on ne pût augmenter les baux de fermages et de loyers, afin d'éviter la répercussion sur les locataires.

Presque tous les socialistes reconnaissent l'inanité de la plupart des réformes bourgeoises. C'est ainsi que Vaillant a fait des réserves, à la tribune, avant le vote sur l'ensemble du projet. Entre autres excellentes choses, il a dit ceci : « Nous craignons que la classe riche cherche à faire peser sur la classe dominée, par voie de répercussion, la charge de l'impôt. Elle le fera certainement; *il en est de même de toutes les réformes.* »

D'autre part, Paul Constans, au nom de 27 de ses collègues du Groupe socialiste parlementaire, a donné connaissance de la Déclaration que le *Socialisme* a publiée dans son dernier numéro. Il a ainsi dégagé la responsabilité de notre parti pour les désillusions que cette loi va provoquer.

Après toutes ces réserves, les socialistes ont voté à l'unanimité l'ensemble du projet parce que, comme l'a expliqué Constans, elle est une première application de la progression qui, en matière d'impôts, constitue la véritable proportionnalité.

On ne pourra pas accuser les socialistes de s'opposer à la réalisation des réformes du Parti radical, mais on ne pourra pas non plus se vanter de leur faire prendre des vessies pour des lanternes. Ils continueront à travailler pour la réalisation de la Réforme, la seule véritablement efficace : la socialisation des moyens de production et d'échange.

Dans son discours, dont l'affichage a été voté, le ministre des Finances a fait un aveu qui rend cette socialisation inéluctable et prochaine.

Il a reconnu que la concentration des capitaux se faisait dans un nombre de mains de plus en plus restreint. Il a déclaré que sur un capital de 200 milliards, possédé par les Français, 27 0/0 de ce total, soit 55 milliards, sont détenus par 18.000 personnes, et 37 0/0 du même total, soit 75 milliards, en la possession de 45.000 individus.

(1) Voir les nos 61, 62, 64, 66 et 67 du *Socialisme*.

Il y a beau temps que nous disons cela, mais il nous est agréable de nous l'entendre déclarer officiellement, statistiques en main, par le ministre des Finances.

Quand un de nos adversaires, ignorant ou de mauvaise foi, niera la concentration des capitaux, nous le renverrons à M. Caillaux... ou à Charenton.

Achille CAMBIER.

La Culture des Fleurs

Le numéro du 15 janvier dernier de la *Revue Socialiste* contient, sous la signature de E. Buisson, un compte rendu d'un livre de Vandervelde : *Le Socialisme agraire, ou le Collectivisme et l'Evolution agricole*.

D'après Buisson, Vandervelde veut se tenir sur cette question à égale distance des théoriciens allemands, Kautsky et David, qui professent sur l'évolution agricole des idées fort divergentes.

« La grande culture par les paysans associés », telle est, d'après Kautsky, la forme qu'affecteront les exploitations agricoles de l'avenir.

Au contraire, l'avenir, dit David, appartient « aux petites exploitations de culture intensive, associées pour acheter les matières premières, pour vendre et manutentionner les produits ».

Voici entre ces deux affirmations la position de Vandervelde. Je cite Buisson :

« Avant de choisir entre ces deux théories trop abstraites, Vandervelde fait un examen détaillé des diverses branches du travail agricole : il indique comment la grande exploitation est préférable, par exemple, pour la sylviculture ou pour la production des céréales; comment, au contraire, la petite exploitation est *bien supérieure* pour la production des légumes, des fleurs et des fruits. »

Cette affirmation de Vandervelde semble contraire aux faits. Pas plus pour la culture maraîchère que pour la production des fleurs, « la petite exploitation n'est *bien supérieure* » à la grande. C'est juste le contraire qui est la vérité. Voici quelques faits relatifs à la culture des fleurs.

C'est surtout, pour notre pays, dans le département des Alpes-Maritimes, que les agriculteurs s'y livrent en grand nombre. Trois sortes de travaux les sollicitent : on fait de la graine de fleurs, on produit des fleurs coupées pour les vendre comme telles, on produit des fleurs pour la parfumerie.

Examinons chacun de ces cas :

Pour la graine de fleurs, c'est très simple. C'est une seule exploitation qui produit quasi tout. La puissante maison Vilmorin et C^{ie}, de Paris, possède, au cap d'Antibes, une propriété énorme et de toute beauté, où travaillent de nombreux prolétaires et où sont produites pour des millions de graines annuellement. La valeur du terrain, qui est le mieux exposé de toute la Côte d'Azur, la valeur du matériel qui est considérable, la perfection de la culture, organisée scientifiquement, font de ce « Jardin d'Empel » un joyau de cette région. Inutile de dire que cette organisation capitaliste merveilleuse n'a rien à redouter de quelque petit concurrent que ce soit. La maison Vilmorin détient le marché mondial pour les semences de fleurs (comme pour les autres semences, d'ailleurs). Parler, en comparaison d'elle, des petites exploitations agricoles et proclamer qu'elles sont « bien supérieures », c'est dire que les diligences étaient bien supérieures aux Pullmann-cars.

Qu'il me soit permis de dire à ce propos que si nous possédions de cette maison Vilmorin une monographie bien faite, si nous montrions dans le détail la puissance de cette organisation mammoth, qui étend ses relations dans

le monde entier, ce serait une leçon de choses de première valeur en faveur de notre collectivisme. Quand Lagardelle parle du « socialisme des institutions », en opposition, croit-il, au nôtre, il doit songer à des « institutions » de cette espèce, qui contribuent beaucoup plus à l'avènement du socialisme que toutes les prétendues « actions directes » de ses nouveaux amis.

Mais revenons à la culture des fleurs : les fleurs coupées (roses, œillets, jacinthes, jonquilles, anémones) qui sont expédiées de la Rivière au cœur de l'hiver, non-seulement en France, mais dans l'Europe, sont cultivées évidemment par beaucoup de petits agriculteurs, mais au prix de quelles peines, de quels soucis, de quels frais, eux seuls le savent. Et quand il leur faut vendre leurs produits, ils sont soumis à des intermédiaires qui ne leur laissent que peu de chose. Et sur ce même cap d'Antibes, il faut voir, à côté des médiocres installations des petits propriétaires, les belles et somptueuses organisations des grands producteurs. Il faut voir « la Roseraie » de M. Adnet, et autres propriétés du même genre, pour se rendre rapidement compte que le pauvre petit fleuriste qui végète à côté d'elles est absolument impuissant à lutter pour la production, comme pour la vente. Une grande exploitation de fleurs nécessite des frais énormes. Telle d'entre elles possède pour plus de 100.000 francs de châssis. Des outillages perfectionnés permettent d'entretenir sous ces châssis une chaleur toujours égale. Une administration compliquée et savante, des relations commerciales nombreuses, des capitaux abondants, voilà ce qu'il faut pour produire les fleurs splendides qu'on vend à prix d'or. Mais comparez à « la Roseraie » les petits enclos d'à côté, où le manque d'argent a empêché d'édifier les serres, les châssis, tout l'outillage nécessaire, où souvent ce sont quelques paillons qui protègent les fleurs contre les intempéries des nuits; interrogez les petits producteurs, et vous serez tout de suite fixés sur la prétendue supériorité des petites exploitations de fleurs sur les grandes.

Reste la production des fleurs pour la parfumerie. Tout autour de Grasse, de nombreux petits propriétaires font venir les violettes, les roses, les jonquilles, les géraniums, les jasmains, les œillets, etc., qu'ils vendent aux grands parfumeurs archi-millionnaires de Grasse. Là, il y a encore beaucoup de petits producteurs de fleurs. Pourquoi? Est-ce parce que leur production parcellaire et précaire est supérieure à ce que pourrait être une grande production entretenue par de grands capitaux? Que non pas. Mais pour cette raison bien simple que les grands parfumeurs de Grasse étant syndiqués, imposent leurs prix à toute cette foule de petits cultivateurs, auxquels ils laissent tout le souci et l'aléa de la culture, en se contentant de leur payer le prix qu'ils veulent au moment des achats. Les petits paysans, qui ont tout le mal, végètent misérablement avec leur production médiocre, les parfumeurs gagnant des millions. Veut-on avoir quelques aperçus de leurs profits?

Pour faire 1 kilogramme d'essence pure de violette de Parme, il leur faut 1.226 kilogrammes de fleurs brutes, à 3 fr. 30 le kilogramme, soit 6.413 francs de débours. Ils le revendent 15.000 francs. 1 kilogramme d'essence pure de violette Victoria nécessite 952 kilogrammes de fleurs à 1 fr. 10, soit 1.356 francs. On le revend au commerce 8.000 francs. Et ainsi à l'avenant. On comprend que les grands industriels de parfumerie, tous occupés à accumuler leurs fortunes, n'aient point le souci de substituer aux petites exploitations qu'ils rançonnent, de grandes propriétés qui ne leur donneraient aucun avantage. Mais est-ce là une preuve que les petites exploitations soient « bien supérieures » aux grandes?

Voilà des faits. Une enquête plus approfondie aboutirait à des résultats plus probants encore. Si notre camarade Vandervelde allait se rendre compte sur place, nul doute qu'il arrive à une conclusion plus voisine de celle de Kautsky que de celle de David.

Marcel CACHIN.

LE CHÔMAGE EN ANGLETERRE

Le problème du chômage est à l'ordre du jour en Angleterre, et un grand changement s'est produit dans l'opinion publique à cet égard. Jadis, on considérait le chômage comme le résultat de la paresse ou de l'intempérance de la classe ouvrière; aujourd'hui, il n'y a plus que le ministre John Burns qui soutienne cette opinion démodée. Comme il a remarqué que c'était son abstention des liqueurs fortes qui lui a permis de s'élever à l'une des plus hautes charges de l'Etat, il engage ses anciens compagnons de lutte à imiter son exemple. Mais cette opinion lui reste pour compte, et ni libéraux, ni conservateurs ne peuvent plus adopter cette théorie tirée de la morale en action.

On commence au Parlement à se demander si vraiment il n'y aurait pas moyen de mettre un terme à ce fléau qui revient chaque année porter le trouble dans la meilleure des sociétés possibles. Le parti conservateur, sous la direction de M. Chamberlain, croit trouver le remède dans l'application du système des droits qui augmenterait la production et son rapport, et par conséquent, suivant lui, les chances d'emploi pour les ouvriers. Les libéraux viennent de se décider, sur le tard, à créer des Bourses du Travail qui régulariseraient l'offre et la demande pour les travailleurs. Quelle que soit la valeur de l'une ou de l'autre solution, le point important c'est que l'on reconnait aujourd'hui qu'il est du devoir de l'Etat de s'occuper de ce problème du chômage et d'essayer de le résoudre, au lieu de n'y voir, suivant les lois de l'ancienne économie politique, qu'un phénomène inéluctable et irrémédiable.

Le rapport de la Commission royale sur les lois sur le paupérisme et les secours pour la misère vient de paraître; la Commission a siégé pendant trois ans, a tenu plus de 200 réunions et a consulté près de 1.300 témoins; ces témoignages, quand ils seront publiés, occuperont quarante volumes. Il y a deux rapports, l'un pour la majorité de la Commission, l'autre pour la minorité.

Voici les recommandations du premier rapport : en ce qui concerne l'administration, on formerait une administration d'assistance publique, avec un comité chargé de reviser les lois actuelles; on supprimerait le système du « Work-house », qui a toujours été considéré comme une prison par les pauvres; enfin, on établirait des Bourses du Travail sous la direction de l'administration assistée par des Comités de patrons, d'ouvriers et des représentants des autorités locales; ces Bourses du Travail permettraient, dans la pensée des rapporteurs, de mobiliser le travail, de ne pas le laisser se congestionner dans certains districts, et enfin de pouvoir établir un bureau d'informations sur l'état du chômage.

Enfin, on recommande, dans le rapport de la majorité, l'établissement de colonies de travailleurs et de plus grandes facilités données à l'émigration d'un certain nombre de sans-travail.

Le rapport de la minorité, après une critique du système actuel, recommande l'extension de la loi passée et votée en 1905 sur le chômage, notamment en ce qui concerne les Bourses du Travail; d'autre part, il insiste sur la nécessité de réduire la limite d'âge donnant droit à des pensions pour la vieillesse, à soixante-cinq et,

si possible, à soixante ans; enfin, la création d'un Ministère du Travail, et un amendement aux lois de fabrique restreignant, encore plus qu'à l'heure actuelle, l'emploi des enfants dans les ateliers.

En résumé, les deux rapports sont d'accord pour condamner la « nouvelle loi sur la pauvreté », qui considère encore un sans-travail comme un délinquant et un criminel, et surtout la prison pénitentiaire connue sous le nom de maison de travail (Work-house), qui est un véritable cauchemar permanent pour les ménages ouvriers.

Comme nous l'écrivions au commencement de cet article, le chômage est à l'ordre du jour, et c'est le grand service rendu par le groupe ouvrier au Parlement d'avoir forcé la bourgeoisie à traiter cette question. Sans doute, les prolétaires conscients ne se font pas d'illusion en Angleterre sur les remèdes parlementaires, mais n'est-ce pas une œuvre salutaire que de forcer les partis bourgeois à donner leurs solutions sur un problème qu'ils s'entêtaient à ne pas vouloir même étudier. A la démonstration publique dans la rue s'est jointe l'action ouvrière au Parlement, et, devant le spectacle de la misère, les yeux des pires optimistes, de ceux qui, comme John Burns, reprochent aux socialistes de vouloir l'impossible, se sont ouverts tout grands. Si la bourgeoisie ne peut résoudre le problème, elle proclame sa banqueroute, et n'a plus qu'à passer la main et céder le pouvoir à la classe ennemie.

C. BONNIER.



LA MÉTHODE SYNDICALE

ET LA

MÉTHODE « AMICALISTE »

Les révoqués ne seront pas encore réintégrés. M. Clemenceau s'y oppose et l'on ne résiste pas aux ordres du dictateur. Au cours d'un récent débat, le citoyen Alexandre Blanc a pu flageller vigoureusement la servilité de la majorité et les procédés indignes de son chef. Les instituteurs syndicalistes sont reconnaissants à Blanc de sa franchise et de ses efforts. Ils ne poussent pas la candeur jusqu'à espérer la réintégration prochaine de Nègre et de Roux-Costadau.

Il y a quelque temps, le bureau des Amicales tentait, en faveur de ce dernier, une démarche au ministère. Oh! une démarche bien timide, bien respectueuse de la hiérarchie.

Elle s'entendit rabrouer vertement. Le ministre lui signifia qu'elle se mêlait de choses qui ne la regardaient pas et que toute mesure de clémence (nous dirions volontiers de justice) était inopportune et impossible. La pauvre délégation se retira, décontenancée.

Bien que l'entrevue — style officiel — eût été des plus cordiales, on venait de lui apprendre qu'elle ne disposait d'aucune autorité, que la Fédération des Amicales, dont elle relevait, ne jouit d'aucun droit sérieux; qu'elle est, par suite, impuissante à garantir le droit de ses membres.

Il n'est pas mauvais que la Fédération des Amicales soit ainsi ramenée à une notion exacte de sa force. Elle obtient parfois, à la suite de ses démarches, des résultats heureux dont tous bénéficient. Elle les doit à la « mansuétude », à la « tolérance » des pouvoirs publics. Et lorsqu'elle tente une œuvre de réparation, les pouvoirs publics lui rappellent que, même gantée de velours, la lourde main de l'Etat s'appesantit encore sur elle et sur nous tous. Le bon plaisir des maîtres de l'heure tient lieu de justice. Que les instituteurs s'inclinent! On récompense chez eux la docilité, l'ardeur de la foi gouvernementale; on punit l'indépendance, la netteté et la franchise des opinions socialistes; on réprime tout essai — même timide et enveloppé — d'émancipation.

Cette leçon, elle se dégage clairement des actes et des paroles du ministre. Les droits n'existent que pour les fonctionnaires clemen-

cistes. Pour eux encore, les passe-droits et les rubans. Les fonctionnaires socialistes ou indépendants doivent se taire ou subir, sous peine d'être brisés, les arbitraires et les mesures vexatoires. Malgré leur bonne volonté, les Amicales sont impuissantes. On daigne, de temps à autre, les écouter. On tolère leurs discussions. On reçoit de façon cordiale leurs délégués... et on les prie de se mêler de ce qui les regarde. On ne souffre point qu'elles prennent, contre l'Administration, la défense d'un collègue injustement frappé. Contre semblable ingérence, l'Ordre et le Respect de la hiérarchie protestent. Et les Amicales se taisent. Leurs délégués se font humbles auprès du ministre. Ils ne réclament pas. Leur ton n'est pas impérieux. Ils demandent. Ils sollicitent... Et le ministre les envoie joliment promener.

La souplesse de leur méthode, la modération de leur attitude aboutissent à de piteux résultats. Les résultats de la méthode syndicale, énergique et hardie, sont autrement décisifs. L'affaire des instituteurs de Maine-et-Loire en témoigne. Nos collègues possèdent un syndicat solide, adhérent à la Bourse du Travail d'Angers. Le préfet, sur l'ordre du ministre, veut les contraindre à s'en retirer. Ils refusent. Nouvelle sommation, fondée sur des raisons spécieuses. Ils dénoncent la manœuvre perfide et ils refusent encore. De guerre lasse, et surtout parce que, pour assurer le respect de leurs droits, les instituteurs angevins sont fermes et organisés, l'Administration capitule. Ils demeurent à la Bourse du Travail.

Ce n'est pas tout. Le syndicat sort vainqueur de la lutte. Soit. Mais l'Administration dispose d'autres moyens pour atteindre les plus militants de ses membres. Justement, deux d'entre eux ont siégé au Congrès socialiste de Maine-et-Loire où fut votée la motion Jobert. S'ils ne peuvent se disculper, voilà deux « antipatriotes » contre lesquels se préparent les foudres gouvernementales. Le préfet les met en demeure de s'expliquer. Ils le font avec dignité et précision, en protestant contre le contrôle exercé sur leurs actes de citoyens par les pouvoirs publics. La motion Jobert fut votée en leur absence, alors qu'ils assistaient à une réunion du syndicat. Le syndicat confirme leurs assertions. Un nouvel échec préfectoral est certain; une nouvelle victoire du syndicalisme universitaire, escomptée.

Nous appelons sur ces faits probants l'attention des camarades. Entre les deux méthodes: l'une timide et décevante; l'autre hardie et décisive; entre la méthode syndicale et la méthode « amicaliste », ils ne peuvent hésiter. C'est au syndicalisme universitaire que doivent aller leur sympathie et leur confiance. C'est par le droit syndical qu'ils s'émanciperont. Est-il besoin de leur conseiller une propagande active, de dire qu'ils ne doivent pas attendre paisiblement la loi qui le leur confèrera? On l'a remarqué souvent: la loi consacre presque toujours des faits acquis. Elle a donné, en 1884, aux travailleurs, la liberté syndicale; mais les travailleurs l'avaient prise depuis longtemps.

Il en sera de même pour les fonctionnaires. Lorsqu'ils seront syndiqués, la loi leur reconnaîtra le droit syndical.

André REVEL.

L'Action Sociale

À L'INTÉRIEUR

L'Action électorale

Comme nous l'avions prévu, les élections législatives de dimanche dernier ont montré les progrès réalisés par le Socialisme en France. Luttant avec ses propres forces, sur son terrain de classe, sa doctrine nettement affirmée, notre Parti a conquis, dès le premier tour, un mandat à Lyon. Le vieux militant du Parti ouvrier lyonnais, notre ami Rognon est élu et nulle victoire ne pouvait nous causer autant de joie, car c'est un propagandiste des plus dévoués et des meilleurs qui vient renforcer notre groupe au Parlement.

Dans la Somme, il ne manque à notre camarade Lecointe que quelques voix pour être élu: il a 8.400 suffrages ouvriers, contre 5.520 voix

cléricales et 3.310 voix radicales. L'hervéiste anarchiste Hévin récolte 210 voix. Le succès de Lecointe est donc assuré, et ce ne sera peut-être pas le seul qui nous sera donné par le département de la Somme. Dans la circonscription de Doullens, en effet, Myrens obtient 3.222 voix. C'est pour nous une victoire. Notre Parti n'avait obtenu que 600 voix en 1906. D'autre part, Myrens n'a pas eu le temps matériel de se rendre dans toutes les communes, et il n'a disposé que de ressources matérielles très restreintes. Il est incontestable que les quinze journées de ballottage étant employées à un redoublement de propagande, la conscience de classe de nombreux travailleurs, qui ont voté, au premier tour, pour les radicaux, sera éveillée et l'élection de Myrens sera possible.

Dans l'Ain, le citoyen Belly avait obtenu 2.535 voix contre M. Pierre Baudin, en 1906. Le camarade Nicod n'en a plus retrouvé que 1.263. Ce résultat est attribuable aux compétitions très vives des deux candidats radicaux à la succession de M. Baudin.

Même situation dans le Puy-de-Dôme, où Ceccaldi ne recueille que 1.541 voix, au lieu de 2.588 comptées par le citoyen Morel en 1906.

Par contre, en Seine-et-Marne et en Seine-et-Oise, il y a accroissement de nos suffrages. Dans la première de Meaux, Poisson groupe 1.671 voix et dans la deuxième de Pontoise, Courty obtient 1.803 voix, au lieu des 1.393 réunies par Gérard en 1906.

Enfin, Jobert a obtenu un succès dans l'Yonne, en réunissant 2.151 voix prolétariennes à Sens, où il n'y avait jamais eu de candidat socialiste.

Les résultats des deux ballottages du Midi sont ce qu'ils devaient être: à Aubagne, un candidat est intervenu dans le second tour, et cela a permis aux radicaux de crier au péril de la République. Le millionnaire Bouyssou est élu par 4.788 voix contre 3.907 au réactionnaire, et Crémieux n'a plus que 3.457 voix. Ce résultat déplorable est dû, paraît-il, à des manœuvres dont le Parti aura à s'occuper.

A Toulon, la concentration radicalo-réactionnaire s'est faite contre le socialiste, malgré tous les efforts qui ont été tentés pour la rompre. M. Pétin est élu par 8.237 voix, contre 5.826 à Renaudel, qui n'a gagné que 1.800 voix entre le premier et le deuxième tour.

Dans la Haute-Vienne, à Limoges, notre ami Fèvre est élu conseiller par 2.243 voix. Il n'avait obtenu l'an dernier que 1.400 voix dans ce canton, mais il a poursuivi sa propagande avec acharnement et il recueille aujourd'hui pour le Parti le résultat de ses efforts.

Nous avons reçu pour la souscription ouverte par le Parti en vue de subvenir aux élections législatives partielles: de Leich, 2 francs; du groupe d'études sociales de la Villa d'Ay (Marne), 5 francs.

Les électriciens

A l'occasion d'une grande cérémonie à l'Hôtel-Continental, les électriciens de cet établissement ont brusquement arrêté la fourniture de l'électricité et profité du désarroi causé par l'obscurité pour faire signer au tenancier de cet établissement un engagement d'augmenter les salaires.

Le procédé a parfaitement réussi, mais on prête au patron l'intention de renier son engagement. Les électriciens recommenceront leur opération et, finalement, ils auront satisfaction.

Le projet Vincent Carlier

La Commission de prévoyance sociale de la Chambre, réunie le 4 mars, a adhéré en majorité au principe du monopole des assurances, posé par le projet de notre ami Vincent Carlier.

M. Ferdinand Buisson, qui est un des rares radicaux restés fidèles à leur vieux programme, a été désigné comme rapporteur par 10 voix contre 6 et 3 abstentions.

Avec M. Buisson, nous n'avons pas à craindre l'enterrement de première classe, mais que décidera la Chambre?

Écouterait-elle les arguments des Compagnies, ou céderait-elle aux réclamations du suffrage universel?

Quoi qu'il en soit, la question est posée et restera posée, grâce à notre ami Carlier et à ses camarades du groupe socialiste.

Les Vignerons de Bretagne

Une importante réunion de vignerons a eu lieu au Pallet le 28 février dernier, à l'appel de

l'Union des Syndicats de colons des vignes à complant et agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Charles Brunellière, après avoir fait l'histoire des luttes des vigneron-complanteurs du pays nantais pour obtenir du Parlement le droit de reconstituer leurs vignes dont les propriétaires voulaient s'emparer, à la suite des ravages du phylloxéra, a étudié la situation qui était faite aux colons depuis la loi de 1898 et la reconstitution des vignes qui en a été la conséquence.

Les complanteurs ou colons des vignes à complant, ont dépensé pour reconstitution 3.000 francs par hectare, dans lesquels les propriétaires ne sont pas entrés pour un centime. Ceux-ci en ont donc profité largement. Or, comme la jurisprudence n'a pas été changée, les propriétaires ont le droit d'expulser leurs colons pour malfaçon. Les procès qu'ils ont intenté à leurs colons ont tous tourné à leur avantage.

On arrive ainsi à des jugements monstrueux. Ainsi, un colon qui, par négligence, perd dix pour cent de sa récolte, est exposé à être dépouillé de sa vigne; supposons que celle-ci ait une contenance d'une hectare, elle produit en moyenne, bon an mal an, 25 hectolitres de vin qui, à raison d'environ 30 francs l'hectolitre, donne 750 francs.

Si ce colon, par négligence, perd les dix pour cent de cette somme, cela fait 75 francs et, comme le propriétaire a droit au quart, son colon lui occasionnera une perte de 18 fr. 75.

Les tribunaux, en lui attribuant la vigne de son colon, lui donneront une valeur de 2.500 à 3.000 francs, ce qui constitue un véritable vol au préjudice du malheureux colon qui est ruiné.

Depuis, divers jugements scandaleux ont été rendus dans ce sens et les vigneron sont complètement épouvantés; ils se demandent si le même sort ne les attend pas; aussi réclament-ils l'affranchissement des complants; les pétitions qu'ils ont faites sont déjà couvertes de plus de 8.000 signatures.

Le citoyen Brunellière a fait ensuite la critique de la société capitaliste et conclu en disant que les vigneron de Bretagne ont été acculés à la lutte de classes par leurs propriétaires eux-mêmes et qu'ils n'ont pu échapper à la grande loi économique qui est déterminée par le régime capitaliste; ils doivent donc devenir à leur tour socialistes, car le socialisme est aujourd'hui la seule sauvegarde des travailleurs.

Des applaudissements répétés accueillent les conclusions de l'orateur et l'affranchissement du complant est voté à l'unanimité.

Le citoyen Brunellière donne ensuite connaissance de l'article paru dans le *Socialisme* sur la Prud'homie agricole. L'assemblée approuve vivement et décide qu'un vaste pétitionnement va être organisé pour le demander au Parlement.

Les agents des Chemins de fer

Le vingtième Congrès du Syndicat national des travailleurs des Chemins de fer se tiendra à Paris, du 28 avril au 1^{er} mai prochain.

A l'ordre du jour, le projet de loi Berteaux (actuellement projet transactionnel) et les moyens de le faire aboutir, les conseils de prud'hommes, la représentation du Syndicat au Comité consultatif des Chemins de fer, l'orientation du Syndicat, ses rapports avec les pouvoirs publics, la réorganisation du Conseil d'administration, l'augmentation de la cotisation.

Ainsi qu'on en juge, les questions à traiter sont de la plus haute importance.

Le Congrès des Mineurs

Le Congrès national des Mineurs de France s'ouvrira le mercredi 12 mai 1909 et jours suivants, à Lens (Pas-de-Calais).

L'ordre du jour comporte :

1. Nomination du bureau provisoire; 2. Vérification des pouvoirs; 3. Nomination du Bureau et des Commissions; 4. Retraites, cumuls, million et demi du mineur; 5. Huit heures; 6. Salaires; 7. Prud'hommes mineurs; 8. Accidents du travail, maladies professionnelles et hygiène; 9. Saisies-arrêts; 10. Nationalisation des mines, avec addition, Carmaux et Centre; 11. Repos hebdomadaire; 12. Suffrage universel en matière économique; 13. Comité de conciliation et d'arbitrage; 14. Travail des enfants dans les mines; 15. Vacances pour les mineurs; 16. Modification à la loi de 1884 sur les Syndicats professionnels; 17. Modification aux statuts et règlements. Insti-

tution d'un Conseil juridique, avec élévation de la cotisation à 10 centimes; 18. Rapport moral et financier; journal de la corporation; 19. Caisse de résistance de grève; 20. Voyages d'études; 21. Congrès international (il se tiendra le 31 mai, à Bruxelles); 22. Lieu du Congrès national 1910; 23. Nomination du bureau national.

A L'EXTÉRIEUR

Le chômage en Angleterre

La situation déjà si mauvaise depuis de longs mois n'a fait qu'empirer vers la fin de 1908 et s'est encore aggravée au commencement de la présente année.

L'Amalgamated Engineer Society, qui comptait, en décembre, 11.600 membres recevant l'indemnité de chômage, avait, en janvier dernier, 13.114 inscrits qui, joints aux 2.227 touchant l'indemnité de maladie et aux 5.658 ayant droit à l'allocation de retraite, portent à plus de 20 0/0 le nombre de ceux qui reçoivent des subsides de l'Association. La somme nécessaire pour assurer ces divers services s'élève à environ 226.000 fr. par semaine; elle excède dans une grande mesure les recettes ordinaires de la Société.

Les typos américains

Le Syndicat des compositeurs et des Travailleurs du Livre a envoyé une délégation en Europe, à l'effet de rendre plus étroite, par une organisation effective, la solidarité des relations déjà existantes entre les Travailleurs du Livre des deux continents.

Les compositeurs des Etats-Unis soutiennent depuis trois ans une lutte contre le Syndicat des patrons (United Typothetae of America), pour arriver à l'établissement de la journée de huit heures dans les ateliers commerciaux et, malgré l'opposition formidable de celui-ci, a réussi à introduire la journée de huit heures dans 80 0/0 de ces ateliers.

La Presse Corporative

Du Réveil des Mécaniciens à propos des caisses de chômage :

Les syndicats, en restaurant les caisses de chômage, n'ont pas eu pour unique but d'aider les camarades dans la peine. Non, un peu d'égoïsme s'est mêlé à cette question de solidarité. En permettant au chômeur de vivre tant bien que mal pendant un certain temps, mais enfin de vivre, on a voulu le mettre à même de pouvoir refuser du travail au-dessous du tarif qu'il aurait été infailliblement condamné d'accepter s'il avait été livré à ses propres ressources. Le Syndicat a donc garanti ses membres, dans une certaine mesure, contre l'avitissement des salaires. Ce mobile-là les a guidés au moins autant que le « droit à la vie ». Et la preuve que le Syndicat ne consacre pas non plus ce « droit à la vie », c'est qu'après quatre semaines de chômage, l'indemnité est supprimée, c'est-à-dire au moment où le besoin s'en fait bien plus sentir qu'au début. La solidarité ne va pas plus loin, parce que, là non plus, les ressources ne seraient pas suffisantes avec les cotisations actuelles.

De la Tribune syndicale de l'Ouvrier Vosgien :

Les organisations syndicales effectuent un retour « à la raison ».

La légende des « minorités agissantes » s'est évanouie; le temps des coups de force est passé. C'est par une action raisonnée et générale que le prolétariat fera la conquête graduelle de ses droits. Pour obtenir des résultats immédiats et hâter le moment de la libération définitive, il faut que les syndicats englobent la majeure partie des producteurs.

Recruter d'abord; agir ensuite: voilà la méthode des syndicalistes qui tiennent compte des réalités. Or, pour recruter, il faut rendre accessible à tous l'entrée au syndicat et maintenir son action exclusivement sur le terrain des intérêts économiques.

De V. Renard, dans l'Ouvrier textile :

Nous croyons qu'en l'état actuel des esprits, la neutralité, une neutralité sincère, est la première étape que nous devons franchir avant d'en arriver à nos aspirations particulières, c'est-à-dire de voir le prolétariat français marcher à l'unisson

avec les autres prolétariats et comme eux réunissant en ses mains les trois moyens d'action qu nous donneront sûrement l'affranchissement du joug capitaliste: l'action syndicale, l'action coopérative et l'action politique.

Dans la *Typographie Française*, Keufer signale à nouveau la constitution d'une caisse patronale de grève au sujet de laquelle le *Bulletin* des patrons imprimeurs donne les renseignements suivants :

Nous ne pouvons ici entrer dans le détail du fonctionnement de cette société, mais nous croyons faire œuvre utile que d'en indiquer l'existence et le but: rembourser à l'industriel les pertes provenant du fait de grève, en prenant pour base les frais généraux de son entreprise, qui continuent à courir à l'exclusion des salaires, qui cessent de ce même fait de grève.

Il est à remarquer que la base de cette assurance, c'est-à-dire les frais généraux, étant identique à toutes les industries, permet par la largeur même de son assiette, de s'adresser aux industries les plus diverses, de diviser ainsi à l'infini le risque assuré, et d'offrir par cette division même, les chances les plus complètes de résistance à des chocs même répétés.

Tel est le principe de cette assurance de création récente dans le monde de la mutualité, mais qui a pu prouver déjà, au cours de la première année de son existence, la régularité de sa marche, et l'aisance de ses rouages en même temps que la solidité de ses fondations, en remboursant une somme totale de 60.000 francs (exactement 59.593 francs) à ceux de ses adhérents victimes de grèves au cours de l'exercice 1908.

Et Keufer ajoute :

La lecture attentive de ces lignes permettra à nos camarades de se rendre compte du mouvement de résistance qui se dessine dans le monde patronal. Il pourra prendre dans l'avenir une importance plus accentuée.

Les événements nous fourniront l'occasion de revenir sur cette question et de signaler les conséquences du ralliement patronal. L'avenir dira si l'expérience des faits ne finira pas par éclairer le jugement de la masse des travailleurs du Livre et leur faire apercevoir l'urgente nécessité de l'union de nos forces du développement d'un sincère esprit de camaraderie. Les divisions favorisent les combinaisons patronales sans oublier l'occasion qu'elles fournissent à nos adversaires de tenter un recrutement discret, destiné à affaiblir notre groupement fédéral.

La Presse Socialiste

De Ch. Boutet, dans le *Socialiste Ardennois* :

On sait qu'actuellement, à la C. G. T. une fédération de 4.000 membres a autant de poids dans un scrutin qu'une fédération de 40.000; cela explique le faible écart paraissant exister entre les deux tendances en présence quand, en réalité, Niel a été élu par les deux tiers des ouvriers organisés.

Voici donc la situation bien nette aujourd'hui. Après le Parti socialiste, condamnant solennellement à Toulouse l'esprit de démagogie et les folles surenchères, c'est la C. G. T. qui signifie sa volonté de rompre avec les brouillons et les impuissants qui dissimulaient la pauvreté de leurs conceptions sous un verbalisme aussi vide que sonore; c'est la C. G. T. qui, condamnant les folles équipées qui ont si douloureusement impressionné les travailleurs, écartant les procédés de violences à jets continus, affirmant sa volonté de poursuivre inlassablement la suppression du salariat, c'est la C. G. T. qui déclare ne faire fi d'aucune réforme, si modeste fut-elle, susceptible d'améliorer le sort de l'ouvrier.

Aujourd'hui le Prolétariat, appuyé sur le Parti socialiste, qui est son expression politique, va reprendre sa marche un instant interrompue.

La bourgeoisie, dont les méthodes condamnées aujourd'hui faisaient si bien les affaires, va déchanter, c'est certain; mais les travailleurs, eux, vont se réjouir et cela vaut mieux. Dans les Ardennes, nous enregistrons déjà des signes non équivoques de détente; les travailleurs, tirillés en sens divers, et dont l'attitude était hésitante, se rejoignent dans un sentiment commun de concorde et d'union. prélude d'une entente générale et féconde. C'est la fin du malentendu.

De Paul Derval, dans le *Cri du Peuple*, du Finistère, à propos de l'impôt sur le revenu :

Il faut bien dire que la nouvelle législation est

en progrès sur la loi de 1905 se refusant en fait à reconnaître le principe de la coopération de consommation.

Il n'est pas inutile, non plus, de faire remarquer que ce progrès est dû à l'intervention des citoyens Bedouce, Delory et Guesde, députés du Parti socialiste. Ces élus n'ont évidemment fait que leur devoir; lorsqu'on sait néanmoins que nombre de républicains, partisans de la suppression du salariat, s'efforcent d'opposer la coopération au collectivisme, l'on peut s'étonner de voir que seuls cependant, les collectivistes veillent, au Parlement, aux intérêts de la coopération.

De Maurice Hambursin dans le *Peuple de Bruxelles*, sur les mines de l'Ouenza :

Quant aux socialistes, ils seront opposés à la concession pour d'autres motifs que ceux que nous venons d'exposer. Ce n'est, en effet, pas encore faute des minières de l'Ouenza, que l'Allemagne cesserait de fondre des canons. Si ce pays ne possédait plus le minerai qui convient à cet effet, il ne se ferait pas grand scrupule d'aller le prendre par la force où il se trouve. Lui céder sa part dans les mines algériennes, c'est même peut être s'écarter une cause de guerre, car ce sont toujours les conflits entre les intérêts capitalistes qui amènent les conflagrations entre les peuples.

Au surplus, n'a-t-on pas dit que l'ouverture de l'Algérie à l'Allemagne était une des conditions de l'effacement de celle-ci au Maroc? « A donner, donner », c'est bien une formule diplomatique.

Nos amis socialistes au Parlement Français ne manqueraient pas sans doute de faire ressortir tout cela afin d'éclairer les dessous très sales de la politique gouvernementale; mais leur rôle principal sera surtout de défendre contre les accapareurs internationaux le patrimoine de la France. Leur effort n'aura pas pour conséquence d'arracher aux apaches de la finance les mines de l'Ouenza, mais il aura pour effet de montrer une fois de plus aux travailleurs qu'aucune majorité parlementaire bourgeoise n'a droit à leur confiance, et que le prolétariat, pour n'être plus volé doit abolir le régime capitaliste et se gouverner lui-même.

Du *Peuple Suisse*, sur la crise financière mondiale que 1907 a vu se développer :

Mais, à l'instar de certaines pièces théâtrales où il est dit que tout a une fin, cette période fiévreuse a eu, non pas une fin finale, mais un ralentissement tel que ces mêmes capitalistes qu'un appât excessif au gain rendait imprévoyant, ont dû jeter sur le pavé, comme on dit vulgairement, des centaines de mille et même des millions de travailleurs.

Pourtant, ce n'est pas la première crise que l'humanité a vue. Elle se présente presque toujours à des époques plus ou moins éloignées; certains économistes affirment même qu'elles se produisent presque toujours à des époques fixes. Mais nous croyons pouvoir affirmer, sans trop nous avancer, que jamais crise industrielle ou commerciale n'a été aussi générale et aussi formidable que celle que nous traversons depuis plus d'une année.

THE INTERNATIONAL

gives a complete record of all the movements towards progress throughout the world, having a PERMANENT STAFF of about 250 CORRESPONDENTS, representing every creed, nationality, and colour, who will report on all the significant events indicating the trend of their countries' evolution in politic, economics, science, labour, women's movement, religion, socialism, social reform, literature et art. Important articles by prominent leaders of thought and action in different countries every month. Editor's monthly article on the world's progress.

T. FISHER UNWIN, 1, ADELPHI TERRACE, LONDON, ENG
UNWING'S LIBRARY

of the best new english and american fiction. Circulation on the continent only, Boundin grey papers wrappers. L. s. 2.00, or franco 1.50 volumes, by John Olliver Hobbes, Barry Pain, S. R. Crockett, Eden Philpotts, and others famous writers. Ask for detailed list of volumes. Obtainable at all Booksellers Railway, Bookstalls. T. FISHER UNWIN. LONDON and LEIPZIG.

Vient de Paraître

LE DÉTERMINISME ÉCONOMIQUE DE MARX

Un volume à 3 fr. 50, par PAUL LAFARGUE
V. Giard et Brière, éditeur, 16, rue Soufflot, Paris.

Le Compte-Rendu du Congrès National du Parti Socialiste TENU A TOULOUSE EN 1908

Envoi franco contre 3 fr. 25 adressés 16, rue de la Corderie, Paris.

ÉDITIONS DU "SOCIALISME"

3, rue de la Roquette, PARIS (XI^e)

La Pensée Socialiste

Une brochure à 0 fr. 05, de VINCENT CARLIER, député de Marseille

Avant-Propos de P. MARIUS-ANDRÉ

Envoi franco contre 0 fr. 10 en timbre-poste.

Le cent : 3 fr. 50 franco

Les Retraites Ouvrières et Paysannes

Par le Monopole des Assurances

Une brochure de VINCENT CARLIER, député
Etude-Préface de CHARLES DUMAS

Envoi franco contre 0 fr. 40 en timbres-poste.

Les Leçons de Stuttgart

Congrès socialiste international de 1907

Une brochure de HENRI DE LA PORTE

Envoi franco contre 0 fr. 30 en timbres-poste.

Malthusianisme et Socialisme

Une brochure du D^r OGUSE

Envoi franco contre 0 fr. 25 en timbres-poste.

La Librairie du Parti Socialiste

16, rue de la Corderie, PARIS (III^e)

Fait les mêmes remises que toutes les autres librairies.

Elle est la seule librairie dont tous les bénéfices sont attribués au Parti.

Tous les militants ont le devoir de s'y fournir. On y trouve tous les ouvrages parus : volumes, brochures, chansons, etc.

Envoi franco du Catalogue

ANNONCES COMMERCIALES DU "SOCIALISME" 0,75 LA LIGNE

Vente au Comptant et par Abonnement

AU SOLDAT MOISSONNEUR

Maison MAULLAY

7, rue de Lesdiguières, PARIS (Bastille)

AMEUBLEMENT - NOUVEAUTÉS

Confections pour Hommes et Enfants, Vêtements de travail, Tissus, Toiles, Chemises, Lingerie, Chaussures, Chapellerie, Bijouterie or et argent, Horlogerie, Orfèvrerie, Joaillerie, Literie, Ameublements complets Glaces, Suspensions, Bicyclettes, Machines à Coudre de toutes Marques, Porcelaines, Cristallerie, Poterie, Ustensiles de Ménage en tous genres, Chauffage, etc.

Les Magasins sont ouverts tous les jours de 8 h. du matin à 7 h. du soir et le dimanche jusqu'à 3 h.

HUILERIE PARISIENNE

J. BAILLY

8, rue de la Michodière, PARIS, Télép. 235-69

Maison recommandée pour ses Huiles d'Olives vierges, Noix supérieure, Billelte surfine, Blanche supérieure, Surfine amande, Navette supérieure, Huile de Colza triple épuration pour lampes Carcel et veilleuses, Savon de Marseille, Vinaigre d'Orléans, Eau de Fleur d'Oranger, Savon noir.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Régates Internationales de Nice et de Cannes. — Vacances de Pâques.

Billets d'aller et retour de 1^{re} et 2^e classes, à prix réduits, délivrés du 5 mars au 11 avril 1909.

Paris à Cannes :

1^{re} classe, 177 fr. 40; 2^e classe, 127 fr. 75

Paris à Nice :

1^{re} classe, 182 fr. 60; 2^e classe, 131 fr. 50

Paris à Menton :

1^{re} classe, 186 fr. 65; 2^e classe, 134 fr. 40

Validité : 20 jours (dimanches et fêtes compris) avec faculté de prolongation une ou deux fois de 10 jours; moyennant supplément de 10 0/0 par période.

Droit à deux arrêts en cours de route à l'aller et au retour.

Admission des porteurs de billets de 1^{re} classe sans supplément dans le *Côte d'Azur rapide* et dans le *Train de nuit extra-rapide*. Toutefois, les voyageurs empruntant le *Côte d'Azur rapide* ne pourront profiter de la faculté des arrêts qu'à partir de Marseille, à l'aller; — au retour, aucun arrêt ne sera autorisé.

Petites Annonces à 0 fr. 20 la ligne

Un de nos amis, habitant une localité des environs de Paris, à proximité d'une forêt, prendait comme pensionnaire un jeune homme étranger désireux d'apprendre le français. Leçons d'anglais, de musique, de dessin. — Ecrire au gérant du *Socialisme*, 3, rue de la Roquette, Paris.

Un de nos camarades vigneron de Saône-et-Loire, expédie de l'excellent vin de Bourgogne (1908), à raison de 55 francs la pièce, en gare d'origine. Port et fût en plus — Ecrire au gérant du journal, 3, rue de la Roquette, Paris.

L'“OXYGÉNÉE”

Approbation des Hygiénistes

CUSENIER

Verte ou Blanche

C'EST LA SANTÉ

La Coopération du Livre

ASSOCIATION OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE

3, Impasse Crozatier, 3 — PARIS-XII^e
CATALOGUES, JOURNAUX, REVUES
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES, etc.

LES VIGNERONS LIBRES, Coopérative paysanne de Production

Siège social et Cave collective de Vinification : MARAUSSAN

Vente vinicole directe par 297 producteurs co-associés

Opérations réalisées depuis 1902 : Hectolitres vendus : 183.438.

Montant des Affaires : Quatre millions 340.567 francs

Les vins rouges, blancs ou rosés de la vaillante commune socialiste de MARAUSSAN ont acquis dans tous les milieux de consommation une légitime et grandissante réputation.

A qualité égale, leurs prix défient toute concurrence.

Pour renseignements ou échantillon, écrire soit au citoyen E. CATHALA, agent commercial des V. L.; 19, rue de l'Embarcadère, Charenton (Seine), soit au Siège social, Maraussan (Hérault).

L'Admin^r-Délégué : ANDRÉ.

Le Gérant : MERCY.

La Coopération du Livre (Association Ouvrière d'Imprimerie), 3, Impasse Crozatier, Paris-XII^e
Administrateur-Délégué : L. MIOT.